



Madame Eliane Tillieux,  
Ministre de l'Emploi et de la Formation  
Rue des Brigades d'Irlande, 4  
5100 JAMBES

*Namur, le 1<sup>er</sup> décembre 2016*

*Concerne : Activités des missions régionales – points de vigilance*

*Madame la Ministre,*

En réunion de la Chambre Emploi Formation de Namur du 14 novembre dernier, était inscrit à l'ordre du jour un point de présentation par Madame Sandrine Everard, Directrice de la Mission régionale pour l'emploi de Namur, du projet de plan d'actions de la Mirena pour 2017.

Cette présentation a été suivie d'un échange à la suite duquel les membres ont pris la décision de vous faire parvenir ce courrier afin d'attirer votre attention sur les points suivants :

- La nécessité de valoriser, dans le cadre de l'évaluation du travail des Missions régionales, des éléments qualitatifs en complément des critères quantitatifs. Les membres estiment en effet important de pouvoir reconnaître la qualité des services rendus et les multiples démarches intermédiaires effectuées pour permettre l'insertion durable (démarches qui sont de plus en plus nombreuses étant donné notamment la situation socio-économique et l'évolution du marché de l'emploi) ;
- La nécessité de revoir les modalités d'accès aux aides à l'obtention du permis de conduire. En effet, le fait que le public cible de ces aides soit restreint aux personnes inscrites au sein des CPAS empêche certaines personnes fréquentant les missions régionales de bénéficier de celles-ci alors qu'elles en auraient grand besoin. De même, pour certains publics, la concomitance entre le fait de se former à la mobilité et d'effectuer des démarches d'insertion socioprofessionnelle pose également problème. Les membres estiment qu'il serait intéressant de pouvoir proposer à ceux-ci de travailler la mobilité avant d'entamer des démarches de recherche d'emploi ;

- Le fait que les résultats de l'adressage sont faibles, malgré diverses démarches menées avec le Forem en vue de les améliorer. Les membres mettent donc en évidence la nécessité de mener une réflexion globale sur celui-ci. Deux éléments explicatifs de ce problème sont notamment relevés : une difficulté dans la lisibilité de l'ensemble des offres des divers partenaires du Forem et la ponctualité des contacts directs entre le Forem et ses partenaires.

Nous vous remercions à l'avance de l'attention que vous porterez à la présente et vous prions d'agréer, *Madame la Ministre*, nos sincères salutations.

P.o.  


Jean-Claude VANDERMEEREN,  
Président de la Chambre Emploi Formation de Namur.